

ACCUEIL PERISCOLAIRE



Fonctionnement :

Les enfants sont accueillis sur deux lieux :

| | |
|--|---|
| La structure d'accueil enfance (avenue de la gare) | Groupe scolaire des hameaux (salle polyvalente) |
| enfants scolarisés à l'école primaire Paul Eluard et l'école maternelle Isidore Gauthier | enfants scolarisés à l'école primaire et l'école maternelle des hameaux |



Les agréments

Agrément ALSH 3/12 ANS « av de la gare » : (0130088CL002008)

Agrément ALSH 3/12 ANS « le pigeonnier » : (0130088CL001908)

Agrément PMI 3/6 ANS : Une visite de contrôle est effectuée tous les ans pour renouveler l'agrément.

Les enfants de 3 ans scolarisés sont acceptés et dans la limite de 12 personnes.



Ouverture

 Lundis, mardis, jeudis, vendredis, pendant l'année scolaire



Les horaires

- le matin de **7h00 à 8h30** (primaires uniquement ; les maternelles sont accueillies dans leurs écoles respectives par les ATSEM)
- le soir de **16h30 à 19h00** (maternelles et primaires)



Les inscriptions et tarifs

Elles s'effectuent à l'année, en début d'année scolaire ; les nouveaux inscrits sont acceptés tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Les enfants viennent à la carte ; aucune inscription n'est demandée à l'avance. Les familles doivent donner une estimation des jours de présence en début d'année sur la fiche de liaison.

Le **tarif** :

| Nombre d'enfants inscrits par famille | Tarif demi-heure |
|---------------------------------------|------------------|
| 1 ENF | 1,20 € |
| 2 ENF | 1.15 € |
| 3 ENF | 1.10 € |

Le règlement est demandé en fin de mois.

- *Une fiche de liaison est remplie à l'inscription, où figurent les renseignements administratifs et sanitaires, et autorisations diverses.*
- *Les enfants quittent le centre sous la responsabilité de leurs parents, tuteurs ou personne habilitée.*
- *Une autorisation parentale fournie par Léo Lagrange Animation est nécessaire pour quitter le centre seul (les enfants ne seront autorisés à partir seuls qu'à partir de 10 ans) ou avec une personne non habilitée.*

Le projet de la structure accompagné du règlement intérieur est remis lors de la première inscription aux familles.

Une collation est proposée le matin ainsi qu'un goûter en fin d'après midi.

LA PAUSE MERIDIENNE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

L'accueil a lieu sur tous les établissements scolaires et est organisé de la façon suivante :

❖ **Ecole primaire « Paul Eluard »** : 180 à 210 enfants concernés

L'équipe d'animation, en partenariat avec le club « Gym aux Agrées de La Bouilladisse » est chargée d'assurer l'encadrement de l'ensemble des enfants présents ; ce temps est découpé de la façon suivante :

11h30 - 12h15

- les groupes 1 et 2 vont au restaurant scolaire (départs à 20 minutes d'intervalle)

les groupes 3 et 4 font des animations encadrées par les animateurs et 2 éducateurs du GAB. Ces groupes procèdent à un roulement hebdomadaire afin que les enfants bénéficient tous des mêmes temps collectifs.

12h30 - 13h15

- les groupes 1 et 2 vont pratiquer des animations ou sont en temps calme.
- les groupes 3 et 4 vont au restaurant scolaire (départs à 20 minutes d'intervalle).

Lieux d'activités: l'école primaire, le lieu de restauration (primaire), le gymnase.

Ecole primaire « des hameaux » : 100 à 120 enfants concernés

Des ateliers d'animation sont proposés sur un espace de temps géré avec le personnel municipal, qui se découpe en deux parties :

11h30 - 12h15

- Accueil des enfants à la sortie des classes et accompagnement au restaurant scolaire du groupe 1

- Temps libre ou atelier pour le groupe 2

12h30 - 13h15

- Accompagnement au restaurant scolaire du groupe 2

- Temps libre ou atelier pour le groupe 1

Lieu d'activités: l'école primaire

Ecoles maternelles « des hameaux » et « Isidore Gauthier » : 160 à 200 enfants concernés

Des ateliers d'animation sont proposés sur un espace de temps géré avec le personnel municipal:

12h00 - 13h15

- Accueil des enfants à la sortie du restaurant scolaire
- Temps libre proposé par les ATSEM
- Atelier animé par 2 animateurs

Les lieux des ateliers varient selon l'activité proposée:

L'ALSH, la bibliothèque de l'école, la cour annexe, la salle polyvalente

Les groupes sont composés de 20 enfants (maxi) par séance et encadrés par deux animateurs; nous procédons à un roulement entre les deux écoles (Isidore Gauthier et le Pigeonnier) afin que l'ensemble des enfants présents sur la pause méridienne bénéficient tous d'un temps d'animation sur 1 mois :

➤ Semaine 1, 2 et 3 : Isidore Gauthier

Semaine 4 : Ecole des Hameaux